

Déclaration d'assurance indépendante au Conseil d'Administration de Titan Cement International S.A.

Titan Cement International S.A. (le Groupe TITAN) a fait appel à ERM Certification and Verification Services Ltd. (ERM CVS) en vue d'apporter une assurance concernant les informations détaillées ci-dessous et présentées dans le Rapport annuel intégré 2019 du Groupe TITAN (le Rapport).

| Synthèse de la mission | |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Champ d'application de l'assurance | <ol style="list-style-type: none"> Déterminer si les informations non financières suivantes sont fidèlement présentées dans le Rapport, dans tous les aspects matériels et selon les critères de reporting : <ul style="list-style-type: none"> « Caractère matériel et démarche d'implication des parties prenantes » à la rubrique « Comprendre TITAN », aux pages 16-17. « Performance par rapport à nos objectifs de développement durable pour 2020 » à la rubrique « Comprendre TITAN », à la page 27. Les informations et les données de performances 2019 communiquées à la rubrique « Rapport de gestion ; Vue d'ensemble de la performance non financière » aux pages 74 à 80. Les données du Groupe pour les métriques non financières relatives à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019 marquées d'un A à la rubrique « Rapport de gestion; Vue d'ensemble de la performance non financière », dans les tableaux 2.2. « <i>Indice de performance sociale</i> » et 2.3. « <i>Indice de performance environnementale</i> » aux pages 88 à 105. Déterminer si les données 2019 concernées et les communications non financières contenues dans le Rapport sont conformes aux lignes directrices suivantes de la GCCA : <ul style="list-style-type: none"> Charte de développement durable (octobre 2019) Lignes directrices relatives au cadre du développement durable (octobre 2019) Lignes directrices de durabilité pour les carburants de co traitement et les matières premières dans la fabrication du ciment (octobre 2019) Lignes directrices de durabilité de la GCCA (octobre 2019) pour le contrôle et le reporting : <ul style="list-style-type: none"> des émissions de CO₂ provenant de la fabrication de ciment de la sécurité dans la fabrication de ciment (application étendue au béton et autres activités connexes) de l'eau dans la fabrication de ciment des émissions provenant de la fabrication de ciment Déterminer si le Rapport répond aux critères du Pacte mondial de l'ONU concernant la Communication sur les Progrès, niveau Avancé |
| Critères de reporting | <p>Lignes directrices de la GCCA pour le champ d'application visé ci-dessus</p> <p>Communication sur le Progrès, niveau Avancé dans le Pacte mondial de l'ONU</p> <p>Normes de performances de développement durable de TITAN et Lignes directrices pour le reporting non financier à la rubrique « Rapport de gestion ; Communications non financières » (sous forme de notes) et en ligne à l'adresse www.titan-cement.com/integratedannualreport2019</p> |
| Norme d'assurance et degré d'assurance | <p>Norme internationale relative aux missions d'assurance ISAE 3000 (révisée) « Missions d'assurance autres que les audits et examens limités de l'information financière historique » émise par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASAB) de l'International Federation of Accountants (IFAC). Cette norme nous impose de respecter des exigences éthiques, de compétence et de qualité, et de planifier et d'exécuter la mission d'engagement de manière à parvenir à un degré d'assurance raisonnable.</p> |
| Responsabilités respectives | <p>Le Conseil d'Administration de TITAN est chargé de préparer le Rapport et de recueillir et de présenter les communications couvertes par le champ d'application de notre mission. Il est également responsable de la conception, de la mise en œuvre et du maintien de contrôles internes efficaces sur les informations et les données.</p> <p>ERM CVS a pour responsabilité d'émettre un avis, sur la base des activités d'assurance entreprises et de son jugement professionnel, sur la question de savoir si les informations relevant du champ d'application de notre mission ont été préparées dans le respect des critères indiqués. ERM CVS rejette toute responsabilité pour toute décision qu'une personne ou entité pourrait prendre sur la base de la présente déclaration d'assurance.</p> |

Notre avis

Nous avons audité une sélection d'informations relatives au développement durable contenues dans le Rapport annuel intégré 2019 de TITAN, comme indiqué dans la section « Champ d'application de l'assurance » ci-dessus. Selon nous :

1. Les informations et données de performances non financières contenues dans le Rapport, telles que décrites dans la section « Champ d'application de l'assurance (1) » ci-dessus, sont présentées fidèlement, sous tous les aspects matériels, conformément aux critères de reporting.
2. Les communications non financières pertinentes obtenues dans le Rapport sont conformes aux orientations suivantes de la GCCA :
 - Charte de développement durable (octobre 2019)
 - Lignes directrices relatives au cadre du développement durable (octobre 2019)
 - Lignes directrices de durabilité pour les carburants de co traitement et les matières premières dans la fabrication du ciment (octobre 2019)
 - Lignes directrices de durabilité de la GCCA (octobre 2019) pour le contrôle et le reporting :
 - des émissions de CO₂ provenant de la fabrication de ciment
 - de la sécurité dans la fabrication de ciment (application étendue au béton et autres activités connexes)
 - de l'eau dans la fabrication de ciment
 - des émissions provenant de la fabrication de ciment
3. Le Rapport répond aux critères du Pacte mondial de l'ONU concernant la Communication sur le Progrès, niveau Avancé.

Nos activités d'assurance raisonnable

Nous avons planifié et accompli notre travail de manière à obtenir des éléments probants suffisants et adéquats à l'appui de notre avis, et de manière à réduire les risques d'une erreur matérielle ou d'une omission dans les informations faisant l'objet de l'assurance à un niveau faible mais non nul. Nos procédures d'assurance ont compris notamment, mais sans s'y limiter, les activités suivantes :

- Un examen de rapports externes parus dans la presse afin d'identifier les questions de développement durable pertinentes pour TITAN au cours de la période concernée par le rapport;
- Un examen de l'adéquation des critères de reporting et des processus de reporting internes associés, y compris les facteurs de conversion, les estimations et les hypothèses utilisées;
- Une visite au siège de TITAN à Athènes, en Grèce, afin de comprendre toute modification (prévue) de la stratégie de développement durable de TITAN, le Rapport et les systèmes et processus de reporting correspondants, les contrôles internes et les responsabilités pour 2019 ;
- Des visites sur les sites de production de TITAN en Bulgarie (Zlatna Plagena), en Turquie (Tokat) et en Égypte (Alexandrie) afin de vérifier les données sources servant de base aux données de 2019 pour les informations relevant de la portée de notre assurance et afin d'examiner la gestion environnementale et de la sécurité sur ces sites, les procédures d'achats, le respect des droits du travail et des droits de l'homme et les interactions avec les parties prenantes et les communautés locales. Ces trois sites représentaient environ 18,4 % de la production de ciment du Groupe et environ 17,5 % des émissions nettes de CO₂ pour l'année faisant l'objet du rapport;
- Une évaluation des rapports et conclusions des organismes de vérification accrédités concernant la vérification des émissions de GES « Scope 1 » tombant dans le champ d'application du système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SCEQE). Ces rapports et conclusions couvraient environ 28,1 % supplémentaires des émissions nettes de CO₂ du Groupe TITAN (moyennant l'exclusion de Zlatna Panega pour éviter un double comptage avec les sites visités);
- Un examen analytique et des test de validation (sur la base d'échantillons) des données pour 2019 soumises par tous les sites et repris dans les données consolidées du groupe pour les communications sélectionnées, ainsi que le suivi et la clôture de nos questions;
- Des procédures de validation concernant la consolidation des données de 2019 pour les communications sélectionnées ;
- Une deuxième visite au siège de TITAN à Athènes, en Grèce, afin :
 - d'examiner les activités dans toute l'entreprise en 2019 en matière d'interactions avec les parties prenantes et en lien avec les domaines matériels identifiées de TITAN ;
 - de tester l'efficacité des contrôles internes du point de vue de l'exactitude et du caractère exhaustif des données consolidées de l'entreprise pour 2019 pour les indicateurs relevant de la portée de notre mission ;
- de recueillir des éléments probants supplémentaires au travers d'une série d'entretiens avec des représentants de la direction (y compris un audit interne et des audits portant sur les aspects environnementaux, la sécurité, les ressources humaines, la finance et les aspects juridiques), et de tester des éléments probants supplémentaires dans les systèmes de gestion et de reporting sous-jacents tels que le nouveau système « Global HR Management » et des documents, parmi lesquels les comptes-rendus des réunions des organes de gouvernance ;
- Un examen de la présentation des informations pertinentes pour la portée de nos travaux dans le Rapport afin de garantir la cohérence avec nos conclusions.

Les limites de notre mission

Nous n'exprimons aucun avis concernant toute autre information contenue dans le Rapport ni sur le site web de TITAN pour la période de reporting actuelle, ni sur les valeurs de référence (*baseline*) utilisées pour présenter la performance par rapport aux objectifs pour 2020. Nous n'apportons aucune assurance quant aux informations prospectives, telles que les ambitions, les projets, attentes ou leur caractère réalisable. Pour les périodes antérieures (2016-2018), nous renvoyons le lecteur à nos Déclarations d'Assurance dans les Rapports annuels intégrés relatifs à ces années afin de comprendre la portée, les activités et les avis associés. La fiabilité des données 2019 faisant l'objet de l'assurance est soumise à des incertitudes intrinsèques au vu des méthodes disponibles pour déterminer, calculer ou estimer les informations sous-jacentes, et il est donc important d'interpréter notre avis d'assurance dans ce contexte. Notre déclaration d'assurance indépendante n'apporte aucune assurance quant au maintien et à l'intégrité du site web de TITAN, y compris les contrôles utilisés pour y parvenir ou, en particulier, quant à la question de savoir si des modifications ont éventuellement été apportées aux informations depuis leur publication initiale.

Éthique, indépendance, compétence et contrôle de la qualité

ERM CVS est membre du Groupe ERM, et tous ses employés sont tenus au respect du Code global de déontologie et de conduite des affaires d'ERM. ERM CVS est accrédité par le United Kingdom Accreditation Service (UKAS), et notre système opérationnel est conçu pour respecter la norme ISO 17021:2011. Nous avons mis en place des politiques et procédures en matière de qualité, d'indépendance et de compétence. Conformément aux meilleures pratiques reconnues pour l'assurance non financière, cette mission a été accomplie par une équipe de professionnels spécialisés dans l'assurance, les questions d'environnement, de santé et de sécurité (EHS) et le développement durable. Le travail effectué par ERM CVS pour ses clients concerne exclusivement les activités d'assurance indépendante et la formation d'auditeurs. Nos processus de gestion en place sont conçus et mis en œuvre dans le but de faire en sorte que le travail que nous entreprenons avec nos clients soit exempt de partis-pris ou de conflits d'intérêts organisationnels et individuels. ERM CVS et les membres de son personnel ayant accompli cette mission d'assurance ne fournissent aucun service de consultance à TITAN Cement Company S.A. dans ce domaine.

The logo for ERM CVS, featuring the letters 'ERM CVS' in a bold, serif font. The 'V' is stylized with a green checkmark-like shape integrated into its right side.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JRogers'.

Jennifer Iansen-Rogers
Partner, Head of Corporate Assurance

8 avril 2020

ERM Certification and Verification Services, Londres

www.ermcvs.com ; E-mail : post@ermcvs.com